



Conseil de laboratoire – 10 novembre 2020

15h-16h

En vidéoconférence

Présents : Thomas Aguilera, Jean-Marie André, Marylène Bercegeay, Christine Guionnet, Jean-Pierre Le Bourhis, Patricia Loncle, Adrien Mével, Virginie Muniglia, Romain Pasquier, Antoine Police, Eugénie Saitta, Olivier Trédan, Claire Visier

Invités : Benoit Giry, Delphine Moreau, Alis Sopadzhyan

Excusés : Béatrice Damian-Gaillard, Jean-François Polo (membres du conseil), Bleuwenn Lechaux (invitée)

Ordre du jour : dépenses exceptionnelles – utilisation des reliquats de budget – COVID 2020

Au préalable, Jean-Pierre Le Bourhis fait remarquer que la composition du Conseil de laboratoire actuel est réduite à 16 membres, en raison de la démission de l'équipe sortante (trois membres de droit).

Un nouveau Conseil de laboratoire sera officialisé à partir de début 2021. Suivant les règles ordinaires, ce Conseil associera membres de droit, membres nommés et membres élus, représentant les tutelles et statuts présents dans l'UMR. Les réunions seront également ouvertes à des représentants des axes et groupes de recherche transversaux d'Arènes, qui y participeront en tant qu'invités. Ce conseil élargi se substituera au « Conseil d'orientation scientifique » instauré antérieurement mais tombé en désuétude.

Si le Conseil de laboratoire a un rôle consultatif (décision du directeur général du CNRS, 28 octobre 1992), le directoire a considéré que ses avis expriment une volonté collective et devront donc être impératifs, notamment en matière d'orientations budget ou de profils de poste.

Les relevés de décision du Conseil de laboratoire seront communiqués à l'ensemble des membres de l'unité et mis à leur disposition sur l'intranet, pour permettre le suivi des décisions et de la programmation scientifique.

Le prochain conseil de laboratoire se réunira début décembre sur la question des rattachements de membres issus du groupe « RSMS » (EHESP) ainsi que d'autres demandes et sur le soutien aux candidatures CNRS.

Le présent Conseil est consacré à l'utilisation des reliquats des crédits récurrents 2020 non dépensés en raison du contexte sanitaire lié à la COVID 19 et qui ne sont pas reportables. Un recensement des besoins de financement a été lancé sur la liste des membres d'Arènes le 15 octobre et a conduit à l'expression d'une quinzaine de demandes. Le directoire a ensuite débattu sur les priorités et la hiérarchisation de ces besoins et a fixé une série de principes et d'orientations générales (ci-dessous). Ceux-ci sont soumis aujourd'hui à l'approbation du Conseil de laboratoire (document remis au préalable aux membres)

Au nombre de ces principes :

- 1) Priorité à l'équipement collectif du laboratoire en constituant un stock commun accessible à tous de moyens de recherche (ordinateurs, enregistreurs, webcam, heures de retranscription, licences zoom, webinaire...);
- 2) Pour les achats individuels, sont bénéficiaires les membres qui ne disposent pas par ailleurs de ressources propres sur contrats (projets ANR, autres contrats, Chaire). À ce titre, des matériels dépassés en âge ou en capacité pour les ordinateurs sont à examiner, notamment pour le télétravail et le fonctionnement normal de la recherche. Il est rappelé que ces matériels restent la propriété de l'établissement payeur, en dépôt auprès des personnels utilisateurs et seront inscrits dans l'inventaire du laboratoire.
- 3) Pour le financement des ordinateurs portables, l'idée serait de faire une évaluation plus systématique et globale des besoins et d'avoir une réflexion sur la prise en charge par le laboratoire de l'achat et/ou du renouvellement de ces matériels, en tant qu'outil de travail indispensable, en particulier en mode distanciel. On pourra rechercher des cofinancements entre institutions, sur le modèle de ce qui se fait entre Rennes 2 et des laboratoires. À ce titre, il serait judicieux de se retourner vers Rennes 1 et Sciences Po pour mettre en place une politique similaire de cofinancements au titre de la partie recherche et de la partie formation.

Suite à ces énoncés, Jean-Pierre Le Bourhis ouvre la discussion aux membres présents.

Delphine Moreau souligne que si la priorité n'est pas donnée aux porteurs de contrats, il est cependant important de vérifier si une demande n'est pas financée par ailleurs, car si dans l'annexe financière, une dépense n'est pas inscrite, elle ne peut être financée. Il faudrait donc revoir la formulation.

Jean-Marie André s'interroge sur les dépenses liées à des financements de colloques, notamment pour les jeunes chercheurs, car ces dépenses n'apparaissent pas dans le listing.

Ces ressources existent et seront répertoriées sur l'intranet du laboratoire en cours de construction avec les autres possibilités de financement offertes par le laboratoire.

Claire Visier et Christine Guionnet font part de leur mauvaise conscience à solliciter le laboratoire pour le remplacement de matériels usagés.

Eugénie Saitta et Alis Sopadzhiyan les rassurent car elles ont la chance d'avoir, autant par la composante IUT que l'EHESP, ces outils de travail indispensables et qui devraient être la règle générale dans les institutions.

Concernant l'intranet du laboratoire, Alis Sopadzhiyan suggère un calendrier d'une année à l'autre pour les principales échéances.

En l'absence de toute autre question, remarque ou demande de complément, Jean-Pierre Le Bourhis propose de passer au vote.

Il fait remarquer si un vote anonymisé est nécessaire pour les questions de rattachement par exemple, un vote à main levée suffira pour les demandes remontées, à savoir :

Équipement et dépenses collectives

- 7 licences « compte Zoom pro » (annuelles, mis à disposition sur demande)
- Service de webinaire pour les événements du laboratoire (type Zoom ou équivalent jusqu'à cent participants)
- Service de traduction automatique Deepl (annuel), avec un forfait de 20 textes par mois : <https://www.deepl.com/pro?cta=menu-pro>
- Service de retranscription automatique Sonix (annuel), permettant un tarif de 5 euros / heure retranscrite : <https://sonix.ai/fr/pricing>
- Crédit de 100 heures de retranscription Sonix (disponible sur demande)
- Crédit de 40 heures de retranscription audio manuelle (pré-achat, mis à disposition ; estimation de 90 euros / heure)
- 1 Kit Visioconférence (un sac contenant un ordinateur portable, une webcam, matériel son) pour webinaires
- 2 PCs fixe pour les locaux IEP (renouvellement de postes doctorants)
- 3 Ordinateurs portables PC en stock au laboratoire (mis à disposition, dépannage)
- 3 enregistreurs numériques (mis à disposition)
- 3 Webcams (mises à disposition)
- 5 Clés USB
- Équipement du bureau des doctorants (R1, salle 511) : 5 écrans et licences Windows 10
- Table et aménagement du bureau de l'accueil à l'IEP
- Formation au montage vidéo (pour l'équipe de soutien recherche, communication)
- Aide à la revue "Sur le Journalisme" à laquelle participent plusieurs membres d'Arènes

Dépenses individuelles – Prestations

Licences et abonnements

- Abonnement annuel logiciel Adobe Illustrator (Gildas Bregain)
- Licence d'utilisation annuelle du logiciel de traitement informatisé de données qualitatives Nvivo pour Mac (<https://www.qsrinternational.com/nvivo-qualitative-data-analysissoftware/buy-now>). (Brice Daniel)
- Licence Office étudiant (Alice Laurent Camena)
- Adhésion à un réseau de recherche sur le logement le ENHR (Brice Daniel)

Traductions / relectures

- Traduction d'article pour le « Bulletin de méthodologie sociologique », (Erik Neveu)
- Traduction 2020 pour publication revue, avec colloque international 2021 (Jean-Luc Richard)
- Traduction / relecture article « Youth and Globalization » sur la circulation des politiques de jeunesse (Fransez Poisson)
- Relecture d'un projet ANR en anglais (Gildas Brégain)
- Relecture et édition d'un rapport co-écrit en anglais LOST IN TRANSLATION – Why aren't integrated youth policies translated into practice? (80 pages) (Etch Kalala Mabulki)

Retranscriptions (détails et montant)

- Entretiens 6h (Noémie RAPEGNO)
- Entretiens 8h (Jeanne TOUTOUS)

Aide au terrain

Vol AR France Canada dans le cadre d'un terrain au Québec 2021 (Antoine Police)

Dépenses individuelles – Matériels

- PC fixe pour le bureau (remplacement machine 2014, Marylène Bercegeay)
- PC Portable HP Stream 14-ds0006nf 14" AMD A4 4 Go RAM 64 Go eMMC (usage télétravail, visio ; Annabelle Demy)
- Ordinateur MAC fixe (remplacement machine ancienne ; Christine Guionnet)
- PC Hybride HP Pavilion (remplacement machine ancienne ; Jean-François Polo)
- Disque dur externe Toshiba Canivo2TO (Alice Laurent Camena)
- Imprimantes multifonctions (Patrice Diatta, Guillaume Dardier, Madg Leblay)
- Enregistreur Zoom H2n ((Alice Laurent Camena)
- Réparation d'un ordinateur MAC (Etch Kalala Mabulki)

Sur toutes ces demandes, le vote recueille l'unanimité des membres présents du conseil de laboratoire, les membres invités n'ayant pas le droit de vote.